

Le Mouron à feuilles charnues

Collection Nature 40 :

Les espèces remarquables landaises



Département
des Landes



Le Département a engagé, dans le cadre de son schéma Nature 40, un programme d'acquisition de connaissances sur une sélection de dix espèces animales et végétales.

Le Mouron à feuilles charnues a été la première espèce étudiée.

Le Mouron à feuilles charnues

Lysimachia tyrrrhenia

(Thore) U. Manns & Anderb., 2009

Présentation

Nom français	Nom latin	Groupe
Mouron à feuilles charnues	<i>Lysimachia tyrrrhenia</i>	Plantes à fleurs
Grande mulette	<i>Pseudunio auricularia</i>	Bivalves d'eau douce
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	Mammifères
Fadet des laïches	<i>Coenonympha oedippus</i>	Papillons de jour
Tabouret des sables	<i>Noccaea arenaria</i>	Plantes à fleurs
Chabot de l'Adour	<i>Cottus aturi</i>	Poissons d'eau douce
Isoète de Bory	<i>Isoetes boryana</i>	Fougères
Phalérie atlantique	<i>Phaleria atlantica</i>	Coléoptères
Faux-cresson de Thore	<i>Caropsis verticillato-inundata</i>	Plantes à fleurs
Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	Oiseaux

Cette étude a été menée en partenariat avec le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, dont les principales missions consistent à améliorer la connaissance et la conservation de la flore sauvage de Nouvelle-Aquitaine.

Le Mouron à feuilles charnues est une plante rarissime de la flore de France. Décrite par Jean Thore, botaniste landais du début du XIXe, c'est une espèce végétale mythique des Landes du fait de sa rareté : une unique station sur la commune de Seignosse a longtemps été la seule localisation connue de cette espèce en France.

C'est une petite plante vivace mesurant de 5 à 15 cm de la famille des Primulacées (dont les plus connues sont les primevères). C'est une espèce de pleine lumière, elle est qualifiée d'héliophile. Elle est rampante et ses tiges émettent régulièrement des petites racines grêles.

Les feuilles ovales arrondies sont alternes, épaisses et luisantes, d'où le qualificatif de charnues. Les fleurs sont blanches, plus courtes que les feuilles. Le fruit est une petite capsule globuleuse.

La période de floraison s'étale de mai à septembre et est dépendante de la période d'exondation des milieux dans lesquels elle vit. Elle est donc généralement visible entre juin et août.

.../...





Ruisseau



Lagune

Habitats

Protégé au niveau national, le Mouron à feuilles charnues est classé comme espèce « Quasi menacée » au niveau mondial : elle est proche du seuil des espèces menacées si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises rapidement. Les populations mondiales sont en effet faibles, avec une aire de répartition mondiale très limitée et des extinctions présumées dans une partie de leur aire de répartition. De plus, les populations des différents pays sont très isolées les unes des autres et tout échange génétique semble impossible aujourd'hui.



L'espèce est généralement observée sur les sols sablonneux, proches de l'eau et régulièrement inondés. Il ne s'agit pas d'une espèce aquatique mais d'une espèce amphibie, elle n'est présente que sur la marge des zones en eau qui se découvre en été. Le Mouron à feuilles charnues recherche surtout les sols pauvres en nutriments où la concurrence d'autres plantes est plus faible.

Il croît en bordure d'étangs, de lagunes et de mares sur sols sablonneux, et plus généralement dans les lieux humides (dépressions, prairies, pelouses, bords de rivières, tourbières...).

Cette espèce se développe depuis la zone littorale jusqu'à basse altitude (inférieure à 100 m).



Lagune



Fossé





Aire de répartition

Le Mouron à feuilles charnues est exclusivement présent dans l'Ouest du bassin méditerranéen : France, Espagne, Portugal, Sardaigne, Maroc, Algérie et Tunisie. Dans tous ces pays, les zones de présence sont peu nombreuses et occupent des surfaces limitées.

Du temps de Thore, il était connu de plus de 30 stations en Aquitaine, mais il ne subsiste actuellement qu'en quelques localités des Landes (sept communes) et de Gironde (une seule localité connue). Le Marensin est le cœur landais de sa répartition.

Menaces

La biologie du Mouron à feuilles charnues en fait une espèce étroitement liée à la présence de zones humides. Certains éléments de menace ont été identifiés à l'image de :

- > L'altération, la modification ou la disparition des zones humides (drainage, assèchement, comblement, boisement, ...),
- > L'installation de hautes végétations qui la privent de lumière,
- > La dégradation de la qualité de l'eau,
- > L'arrivée d'espèces exotiques envahissantes plus dynamiques.

Comment préserver le Mouron à feuilles charnues ?

Le territoire landais abrite 95% des stations françaises, il porte donc une responsabilité écologique forte pour la préservation du Mouron à feuilles charnues.

Le maintien de l'espèce passe avant tout par la protection de ses habitats :

- > Protéger les zones humides où elle est présente et notamment garantir l'alternance des phases d'inondation hivernale et d'exondation estivale. La protection des sites est indispensable afin d'éviter altérations et dégradations comme le drainage et le boisement.
- > Mettre en place des mesures de gestion favorables au Mouron à feuilles charnues comme la lutte contre certaines espèces exotiques envahissantes et l'amélioration de ses habitats.
- > Préserver des zones humides où le Mouron à feuilles charnues est absent mais qui constituent des habitats potentiels pour cette espèce caractérisée par ses apparitions et ses disparitions souvent inexplicables.
- > Envisager des opérations de réintroduction en milieu naturel comme cela a été le cas avec succès à Lit-et-Mixe en 2019.

Conseil départemental des Landes

Direction de l'Environnement

Service Patrimoine naturel

Tél. : 05 58 05 40 40

Mél : environnement@landes.fr

landes.fr

xlandes-info.fr

